

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS VIGANAIS**

**REUNION DU MERCREDI 16 FEVRIER 2022**

---

Les rapports sur les orientations budgétaires du Budget Principal, du Budget de la ZAE La Plaine et du Budget annexe déchets de la communauté de communes du Pays Viganais sont tenus à la disposition du public au siège de la communauté de communes du Pays Viganais à la Maison de l'Intercommunalité située au 3 avenue Sergent Triaire - 30120 Le Vigan, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, art L. 2312-1 et L. 5211-36.

Fait à Le Vigan, le mardi 22 février 2022

Le Président,  
Régis BAYLE



The image shows a circular official stamp of the Communauté de Communes du Pays Viganais. The stamp contains the text: 'CDC DU PAYS VIGANAIS', 'Siège Social', 'Maison de l'Intercommunalité (MID)', and 'EN CELEBES'. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.